



RSE dans le secteur de la chimie : les lauréats des Trophées Responsible Care® Nouvelle-Aquitaine

lundi 16 septembre 2019, par [lpe](#)

Le 13 septembre 2019 au Château La Chèze à Floirac (33), s'est déroulée la 4e cérémonie de remise des Trophées Responsible Care®. Cette manifestation récompense une démarche ou une action remarquable et innovante en matière de Santé, Sécurité, Environnement, Énergie et RSE, dans le domaine de la Chimie.

En 1986, l'Union des Industries Chimiques, devenue France Chimie en 2018, lançait en France la démarche Responsible Care®. Dans un contexte industriel déjà extrêmement régulé et règlementé, les industriels de la Chimie, de manière volontaire, s'engageaient à aller au-delà des exigences réglementaires dans leur engagement vis-à-vis de la Sécurité, de la Santé, de l'Environnement et de l'Énergie au travers de la signature d'une charte mondiale.

Les Trophées Responsible Care® Nouvelle-Aquitaine sont un formidable moyen de stimuler et mettre en lumière les initiatives, les bonnes pratiques et les systèmes de management exemplaires en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), de Santé, de Sécurité, d'Environnement et d'Énergie. Ces Trophées sont une vitrine des industriels et de l'image de la chimie vis-à-vis du grand public et des parties prenantes.

14 dossiers, provenant d'une grande variété tant en ce qui concerne la localisation que la taille des entreprises (grands groupes, ETI et PME), ont été adressés à France Chimie Nouvelle-Aquitaine. Alix DESCHAMPS, son Président et Thierry COLLIN, Président du jury ont souligné la grande qualité des projets et la difficulté de sélectionner les 5 lauréats.

Devant un parterre de près de 50 industriels, de représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'État (DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine), les Trophées Responsible Care® Nouvelle-Aquitaine 2019 ont récompensé les entreprises suivantes :

Catégorie Énergie : DRT (40) pour l'économie circulaire appliquée aux produits et résidus de l'entreprise : exemple de la gamme DERTAL®.

Catégorie RSE : REVICO (16) pour l'auto-partage d'un véhicule électrique de l'entreprise entre les salariés.

Catégorie Environnement : FORESA France (33) pour la mise en place d'un recyclage des gaz en sortie de laveur.

Catégorie Santé : CRISTALLERIE DE SAINT-PAUL (87) pour la construction d'un bâtiment pour regrouper bureaux, vestiaires, réfectoire, ateliers, stockages et améliorer les conditions de travail des salariés.

Catégorie Sécurité : SNPE Reconversion et Service (16) pour le développement d'une méthode de destruction de dalles présentant des risques pyrotechniques.

Lors de son intervention, Maud PAWLOWSKI, Cheffe du service Aéronautique, Photonique, Chimie, Matériaux & Transports à la Région Nouvelle-Aquitaine, a souligné l'action volontariste et en anticipation des industriels de la Chimie en matière de RSE.

Au final, l'ensemble des 14 dossiers concourra, en 2020, aux Trophées nationaux.

À propos : France Chimie Nouvelle-Aquitaine est l'organisation professionnelle qui représente et défend les entreprises de la Chimie en Nouvelle-Aquitaine. Ses experts sont au service des adhérents pour accompagner leur transition ou leur croissance. Ils les accompagnent, les informent et les conseillent autour de questions sociales, d'emploi, de formation, de SSE (Sécurité, Santé, Environnement), d'innovation et de communication. France Chimie souhaite mieux faire connaître la Chimie et ses applications et mettre en valeur le rôle éminent qu'elle joue au sein de la société.